

- Faculté de droit
- [www.unine.ch/droit](http://www.unine.ch/droit)

### **Droit des assurances privées (4DR2291)**

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Master bilingue en droit</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	4
<b>Master en droit</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

#### **Période d'enseignement:**

- Semestre Printemps

#### **Equipe enseignante:**

STACCHETTI Matthias, Chargé d'enseignement

#### **Objectifs:**

Cet enseignement a pour objectif de transmettre aux étudiants les connaissances du cadre légal de l'activité de l'assurance privée.

#### **Contenu:**

Il s'agit ainsi d'étudier ce qu'est l'assurance privée, en la distinguant d'autres régimes indemnitaires, comme les assurances sociales, et d'en expliquer les fondements techniques, actuariels notamment. Quelques éléments historiques permettront aux étudiants de situer dans le temps la naissance et l'évolution du commerce de l'assurance. Sous l'angle du droit public, cet enseignement présente en particulier la surveillance étatique de l'activité d'assurance, en expliquant notamment le rôle de la FINMA. Sous l'angle du droit privé, il aborde ensuite les règles essentielles régissant le contrat d'assurance, en étudiant notamment les aspects du droit des conditions générales qui sont pertinents dans ce contexte. Des notions de schémas complexes, comme la réassurance, seront également abordés. Cet enseignement est principalement basé sur une transmission des connaissances théoriques, illustrée par l'étude de jurisprudences.

#### **Forme de l'évaluation:**

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation. Les étudiants peuvent avoir à disposition les textes des lois étudiées, raisonnablement annotés, ainsi que le matériel complémentaire indiqué durant le cours. Tout autre matériel, en particulier les objets connectés, est interdit.

#### **Documentation:**

Les références bibliographiques sont indiquées en début de cours, et au fur et à mesure de l'enseignement. La documentation est transmise aux étudiants par le biais du portail de cours Moodle.

#### **Forme de l'enseignement:**

Cours ex cathedra et exercices.